

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évreux, le 26 septembre 2025

LEUCÉMIE PÉDIATRIQUE DANS LE SECTEUR DE PONT DE L'ARCHE ET D'IGOVILLE : AUCUN CAS SIGNALÉ ENTRE 2020 ET 2022

Une synthèse de Santé publique France, présentant les conclusions définitives de l'étude menée à la suite du signalement par l'ARS Normandie de plusieurs cancers pédiatriques survenus dans le secteur de Pont de l'Arche et d'Igoville, dans l'Eure, vient d'être publiée. Avant sa sortie, elle a été présentée hier aux élus de la zone concernée et aux représentants de l'association « La vérité pour nos enfants », en présence de Charles Giusti, préfet de l'Eure, Philippe Lucioni-Michaux, directeur départemental de l'ARS Normandie et Mélanie Martel, déléguée régionale de Santé publique France Normandie.

Cette étude montre qu'aucun nouveau cas de leucémie pédiatrique n'a été enregistré dans la zone concernée entre 2020 et 2022.

En 2019, plusieurs cas de cancers pédiatriques avaient été signalés dans le Nord du département de l'Eure, dans un secteur regroupant quelques communes dont Pont de l'Arche et Igoville. À la suite de ces signalements, l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie avait saisi Santé publique France afin de conduire une enquête approfondie.

Une première analyse, menée en 2020, avait effectivement révélé un excès de cas de leucémies diagnostiquées entre 2017 et 2019 chez les enfants de moins de 15 ans, par rapport aux statistiques nationales. Aucun excès n'avait été en revanche observé pour les autres types de cancers.

Les investigations épidémiologiques et environnementales n'avaient alors pas permis d'identifier de facteurs de risque ni de situation particulière pouvant expliquer ce regroupement de cas. L'hypothèse retenue était alors celle d'une fluctuation aléatoire (les cas n'étant pas répartis de façon régulière dans le temps et dans l'espace).

Une surveillance des nouveaux cas de leucémie a été mise en place, à partir des données du registre de cancers de l'enfant (RNCE). Le bilan de cette surveillance montre qu'aucun nouveau cas de leucémie pédiatrique n'a été enregistré dans la zone concernée entre 2020 et 2022.

Ces résultats confirment les conclusions de l'investigation initiale, et ne nécessitent pas de poursuivre la surveillance renforcée. Le suivi de la situation est désormais assuré dans le cadre habituel de la surveillance nationale, réalisée par le RNCE sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Consulter le bilan de la surveillance :

<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/normandie/documents/le-point-sur/bilan-de-surveillance-post-investigation-du-cluster-de-leucemies-pediatriques-dans-le-secteur-de-pont-de-l-arche-27-entre-2020-et-2022>

**Cabinet du préfet de l'Eure
Bureau de la représentation de l'Etat
et de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 78 27 33 / 35

E-mail : pref-communication@eure.gouv.fr

1 / 1

Boulevard Georges Chauvin
CS 40011 - 27022 Évreux Cedex